

**Saint André Allas**  
**Compte rendu du Conseil municipal du mardi 8 décembre 2020 à 18h30**

Présents : Patrick Salinié , Mylène Galmot ,Carine Audit , Solange Lamothe, Régine Brusquand , Céline Duval, Jean - Pierre Gauthier. .Dominique Thibart . Philippe Depoix ,Didier Vergnoux Jean Luc Roulland, Jean-Jacques Albié

Excusés : Patricia Vinette, Muriel Manet

Secrétaire de séance : Jean Michel Delpech

Le conseil est assisté de : Cécile Tasset

1) CCSPN : Rapport annuel assainissement non collectif

Obligation est faite de communiquer à chaque commune le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public. Exercice 2019.

Le CM reconnaît avoir reçu le dit rapport et avoir toutes les compétences pour en prendre connaissance.

2) CCSPN : Désignation d'un membre

La mise en de la CLET ( Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ) impose d'avoir un représentant par commune.

Régine Brusquand est désignée comme membre.

3) SMDE 24

Présentation détaillée du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2019.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers de ce service.

Ce même rapport est adopté par le CM.

4) Renouvellement contrat assurances

Les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Le contrat souscrit auprès de CNP Assurances est ainsi renouvelé pour 2021.

5) CDAS Renouvellement adhésion

Le Comité Départemental d'Action Sociale de la fonction publique accompagne les personnels territoriaux dans leur quotidien.

La cotisation inhérente à cette souscription sera inscrite au budget 2021.

6) Autorisation de recrutement

Les services communaux peuvent justifier le remplacement de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles, pour se faire, Mr Le Maire est ainsi autorisé à effectuer les dits recrutements si besoin.

7) DFCI 24

Une modification du nombre d'élus prévus au SMO DFCI (Défense des Forêts contre

L'Incendie) est nécessaire.

Ainsi, Didier Vergnoux est désigné comme délégué titulaire et Jean Michel Delpech comme délégué suppléant.

#### 8 ) SMDE 24 transfert

Chaque commune adhérente se doit d'accepter le transfert de des compétences d'une commune souhaitant rejoindre le syndicat, en l'occurrence c'est Saint Léon sur L'Isle qui est demandeur.

#### 9 ) CCSPN pacte de gouvernance

Ce pour objectif de préciser les conditions de gouvernance partagée entre l'EPCI et ses communes membres.

La rédaction de ce document est de proposer une organisation précisant les rôles respectifs de chacun.

La CCSPN doit l'adopter dans les 9 mois qui suivent la date du conseil d'installation.

#### 10 ) Chemin Les Bruges

Du fait d'inscrire cette parcelle dans le domaine public de la voirie communale ne porte atteinte aux fonctions de desserte, le conseil valide ce choix.

#### 11 ) Aérodrome de Domme

Le nombre de délégués siégeant au Syndicat pour l'aérodrome de Sarlat-Domme doit être revu.

Jean Michel Delpech et Didier Vergnoux deviennent délégués titulaires et Céline Duval et Philippe Depoix délégués suppléants.

#### 11 ) Commission listes électorales

Le conseil désigne Céline Duval et Jean Luc Roulland comme membres de la commission de la surveillance des listes électorales

#### 12 ) Développement de la zone de services de La Boyne

Comment continuer le développement des services sur le site de La Boyne, telle sera la réflexion à mener à court terme.

Ainsi, une commission sera créée autour de Patrick Salinié et Jean Pierre Gauthier, y seront associés, Mylène Galmot, Céline Duval, Solange Lamothe et Philippe Depoix .

#### 13 ) Lotissement Pech Moulinier

Sur les 14 lots mis en vente, 9 ont déjà trouvé acquéreur, ceci confirme l'intérêt pour la commune, une nouvelle campagne de promotion va débiter.

#### 14) Défense incendie

Jean Michel Delpech et Didier Vergnoux sont chargés de mener une concertation sur les différents points de distribution d'eau en cas de sinistre.

En parallèle, une réflexion plus approfondie aura lieu pour mettre en place un plan plus global, regroupant tout ce qui peut apparaître utile en cas de situation perturbée sur la commune.